

**Modalités applicatives au 31 Août 2022
pour la saison 2022/2023**



**Réforme M3 – Ligue IDF
Saison 2022/2023**

Participer : modalités

Composition de l'équipe :

- Équipe appartenant à la même ASB/ESB
- Équipe engagée sous le nom de l'ASB/ESB
- 3 joueurs de base minimum (4 à 5 possibles)
- Un seul M3 accompagné de M4 qui de fait passent M3
- Possibilité de compléter l'équipe avec des licenciés (jokers) F3, M3, F4, M4, F18 ou G18 de la même ASB/ESB

Déroulement de la compétition :

- 5 concours dédiés (dates fixées par la Ligue)

Dates	Concours dédiés
06/10/2022	Corbeil (91)
23/10/2022	Blanc-Mesnil (93)
04/03/2023	Villeneuve Triage (94)
09/04/2023	Courtry (77)
01/05/2023	Sceaux (92)

- 2 joueurs de base minimum présents sur chaque concours dédié
- **Obligation de participer aux 5 concours dédiés**
- Pour la première équipe la montée en M2 ne sera pas obligatoire pour cette saison
- 20 équipes inscrites et **19 retenues (refus FFSB)**, à chaque concours une poule de 5 soit 4 parties par journée et 3 parties pour le dernier concours.
- Toutes les équipes se rencontrent sur la totalité des concours et 4 offices par concours dédié sauf le 5^{ème} sur 3 parties
- **Mutations impossibles des joueurs déclarés**

Engagements, modalités et qualifications au CDF

Engagements :

- Frais d'inscription de 150€ (5 X 30€) par équipe déclarée
 - Versement en un seul paiement effectué à la Ligue par votre CBD
 - Appel de fonds fin septembre
- Tirage intégral avec arbitre : le mercredi 29 septembre
 - Attribution d'un numéro de 1 à 19 pour les équipes
 - Les équipes seront informées de ce tirage
 - Licences obligatoires pour les joueurs présents, feuilles d'inscription remplies

Modalités : pour rappel

- *Déclaration à la ligue avant le 26 août 2022, qui l'adressera à la FFSB le 31 août*
- *Remplir l'imprimé et l'adresser à votre CBD qui le transmet à la Ligue*
- *Inscription de l'équipe dans Bouly*

Qualifications :

- Le GPSB (Paris) ne peut participer (refus ESB de la FFSB) et reste pour cette saison avec leur qualifié, soit :
 - Pour 19 équipes = 5 qualifiées
 - Les équipes non qualifiées pourront faire le fédéral organisé par la LBR lors du qualificatif quadrettes M4 (pour arriver aux 7 qualifiées) = 2 qualifiées pour ce fédéral (pas de club candidat pour ce concours)

Classement des concours dédiés :

- Chaque équipe se rencontre, poule de 5 par concours dédié
- Partie en 2 heures, pas de mène supplémentaire
- 5 pts par partie gagnée, 3 pts pour un nul, défaite 1 pt
- Non présentation d'une équipe = MOINS 5pts par partie non jouée, gagnant sans équipe par 13 à 7 et indemnisé

Indemnités pour chaque concours dédié :

- 15 euros par partie jouée et gagnée, office primée (exceptionnellement)
- La ligue reçoit $150€ \times 19 = 2\ 850€$ divisé par 5 concours = 570€
 - 4 premiers concours : 4 tours de 10 gagnants soit $15€ \times 10 = 150€$ et X4 (parties) = 600€
 - 5^{ème} concours pour 3 parties $15€ \times 10 = 150€ \times 3 = 450€$
 - Si résultat nul on partage les 15€
- Total des indemnités versées : $600€ \times 4 = 2\ 400€ + 450€ = 2\ 850€$

Participation financière pour les CDF :

- Pot commun entre les CBD et la Ligue :
 - 500€ par CBD (3 500€)
 - 7 X 200€ pour la Ligue (1400€)
 - Total de 4 900€ soit 700€ pour une équipe qualifiée (dédié et fédéral)
- Complément :
 - Le club organisateur sera accompagné d'un référent de la ligue.
 - Repas du référent et frais arbitral à la charge de la ligue

Mesdames, Messieurs les compétiteurs

En accord avec les 8 départements de l'IDF, nous avons souhaité participer à la réforme M3 proposée par la FFSB, bien que la mise en place s'avère des plus délicates :

- Qualifications sur 5 concours dédiés pour les qualificatifs CDF quadrettes M3
- Et participation pour les équipes non qualifiées au Fédéral
- Fin des équipes qualifiées automatiquement dans les petits CBD...

Les 7 CBD et la Ligue font des efforts financiers conséquents, nous trouvons cette réforme juste, elle fera certainement l'objet de modifications ou d'ajouts par la FFSB et nous mêmes...

Nous ne prenons pas le train en marche, ce document doit vous permettre de mieux cerner les modalités associées à ce nouveau mode de fonctionnement.

Je remercie l'ensemble des 7 départements de l'IDF qui s'associent à cette démarche.
Je regrette que la FFSB n'a pas accordé l'ESB à Paris (quota 30% dépassé).

Bien sportivement

Franck Bérudi / Président de la ligue IDF